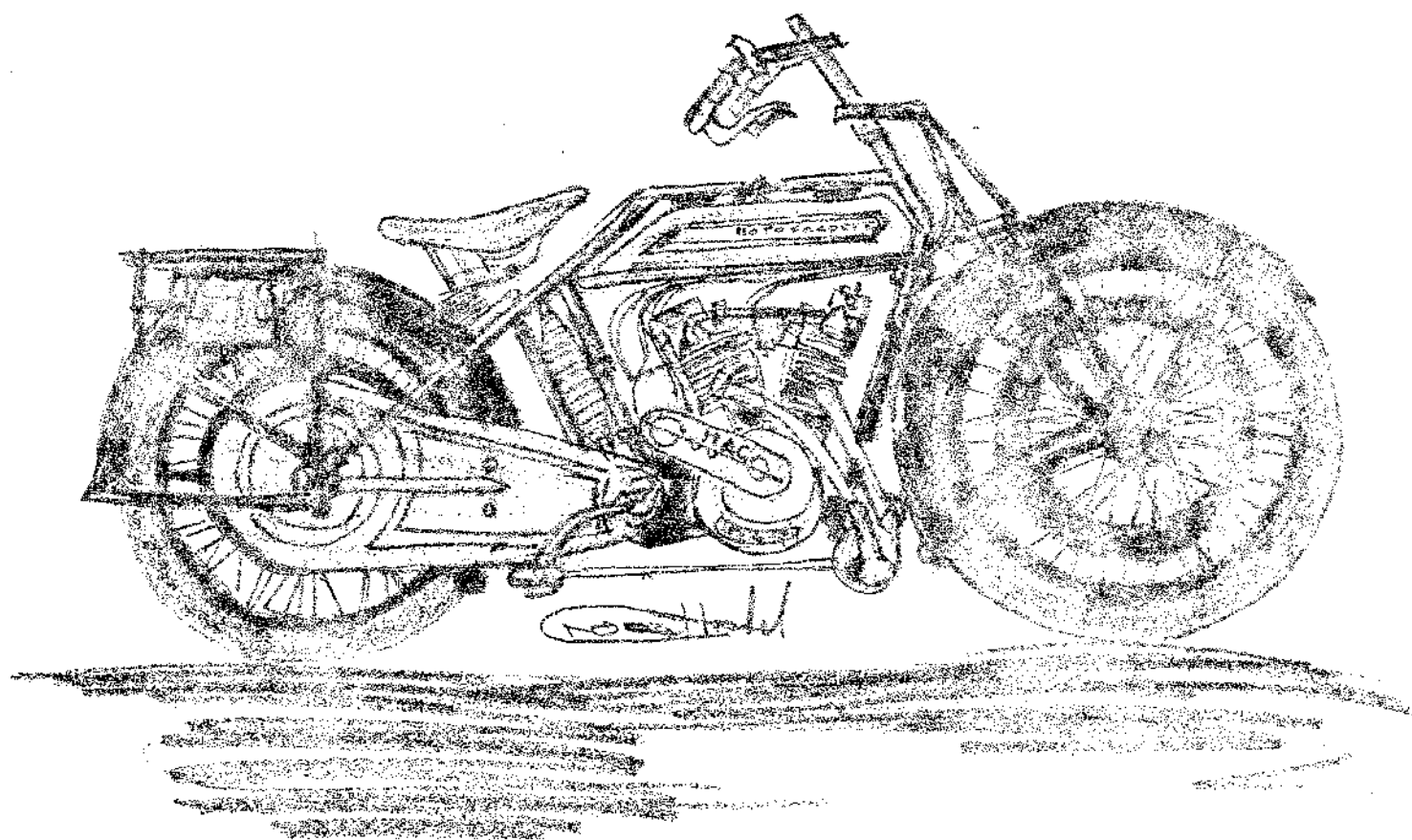


CMP  
JOURNAL

N°2

MAI 1982



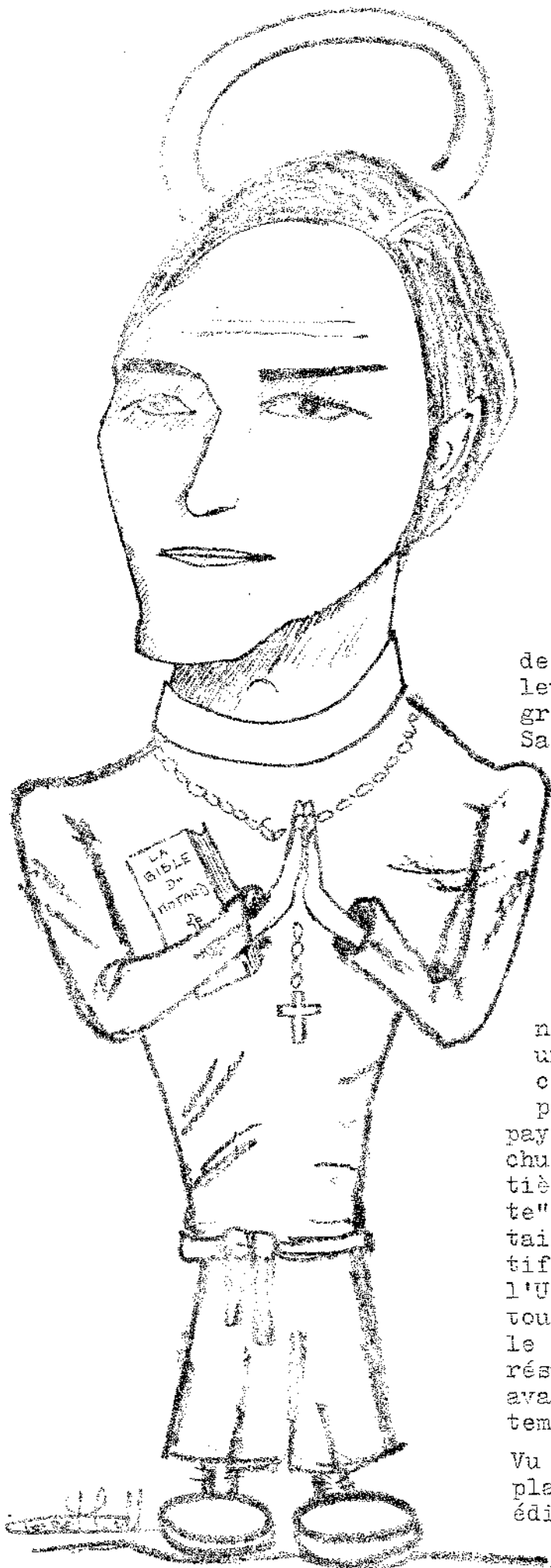
MOTOSACOCHÉ 4 H.P. 500 cm<sup>3</sup>

\*\*\* BILLET DU PRESIDENT \*\*\*

=====

Votre président se fait un peu l'impression d'être dans les ordres en récapitulant le nombre de voeux formulés depuis la création du club, pour sa santé, son avenir, sa crédibilité et son expansion. Le port de la soutane n'avantageant pas le président (aux lecteurs de juger - n.d.l.r.) et les étoiles filantes qui paraît-il exaucent les voeux n'étant pas très nombreuses sous nos latitudes, il est apparu indispensable de faire preuve d'imagination et de travail dans ce but. Après nos réunions de comité de début d'année, 1982 semble s'orienter sous le sigle de l'expansion, notre principal souci. A Genève, nos troupes de chiens policiers et rabatteurs ont déjà levé de nombreuses victimes que notre grand argentier pourra persécuter. Notre Saint-Exupéry de service (alias Crosset) a lancé sa fronde offensive journalistique et chaque numéro sera envoyé à nos voisins romands, dans un premier stade, dans l'espoir que petit à petit la véritable vocation nationale de notre association se réalise. Dans le même esprit, le rallye du club sera organisé à Berne, par les ... bernois, raison pour laquelle d'ailleurs, la date est prévue fin août seulement. De même, après la naissance d'une commission de tourisme, une section rallye a été créée et formée, ce qui nous permettra d'être connus et appréciés lors de manifestations hors du pays (aux dernières nouvelles, le bruit des chutes de Crosset a déjà franchi nos frontières). Toujours dans un but "expansionniste" et parce que nous avons pensé que c'était un bon moyen pour atteindre les objectifs de l'association, l'affiliation à l'UMG a été décidée. Face à ce dispositif tout azimut mis en place, le président émet le voeu (c'est vraiment une manie) que des résultats concrets se manifestent bientôt avant que son front ne se dégarnisse complètement (qui a dit: "C'est déjà fait")?

Vu que notre président prend beaucoup de place avec sa soutane, suite du billet et éditorial sont reportés en page 11.



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 FEVRIER 1982  
\*\*\*\*\*

Notre président déclare l'assemblée générale ouverte, il est 2030. Il procède à l'appel des membres, point no 1 de l'ordre du jour. 34 membres sont présents. A ce chiffre, il faut ajouter 8 procurations. Ainsi le quorum est atteint de justesse et le président annonce que les décisions prises par l'assemblée seront valables, y compris celles portant sur les modifications des statuts. Et l'on passe au point no 2:

Rapport du président.

Il y a un an, le 5 février 1981, 32 membres fondateurs ont exprimés leur volonté de constituer notre association, le club motocycliste de la police.

Bien que - en tant que juriste - je présidais cette assemblée constitutive, celle-ci fut en fait animée par le promoteur, le créateur et la véritable âme du club, Michel GLASSEY, qui a aussi été le premier membre à nous quitter le 14 juin 1981, tragiquement. Sans vouloir raviver en chaque circonstance ce terrible souvenir, je prétend cependant que cette première assemblée générale, qui n'aurait pas été sans lui, est l'occasion de rendre à Michel et de l'honorer du juste hommage auquel il a droit, en lui concédant une minute de silence.

(Emue, l'assemblée garde une minute de silence en mémoire de notre regretté vice-président.)

Contrairement à certaines associations, la gestion du club fut particulièrement active en 1981 puisque nous sommes réunis onze fois. Actuellement, nous nous réunissons dans un local de l'Hôtel de Police, une fois par mois. Notre activité a été multiple et variée. Sur le plan administratif, tout était à faire: choix de l'entête d'un papier à lettre, choix des cartes de membres, de leur format, couleur et motif d'impression, choix d'un auto-collant et création de l'emblème, organisation du courrier, de sa rédaction et de l'envoi des circulaires, en français et en allemand. Il y a eu 13 circulaires envoyées aux membres et 51 lettres ont été rédigées.

Sur le plan pratique, notre premier souci fut de promouvoir le club, de le faire connaître et de recueillir des candidatures. Aujourd'hui, nous comptons près de 80 membres dont 10 membres donateurs. Malheureusement, et bien que nous ayons eu de nombreux contacts et échangés de la correspondance avec d'autres cantons, la vocation nationale de notre club a été brimée puisque seuls six membres nous viennent d'ailleurs: deux bernois, un neuchâtois, un valaisan, un tessinois et un argovien, plus un membre donateur français, le président du club motocycliste de la police nationale.

En effet, nos contacts se sont étendus avec la France et notre grand frère français.

En 1981, 5 sorties et rallye ont été organisés, sans compter la participation à un rallye FMS, quelques concentrations et la soirée annuelle. 3 manifestations supplémentaires d'importance ont également été organisées: la démonstration de motocross, de trial et le cours de maniabilité.

Grâce à notre initiative, un tel cours est désormais obligatoire pour toutes les nouvelles recrues de la brigade motorisée, cours dont les autres policiers peuvent profiter par ailleurs. Enfin, le club s'est illustré sous l'initiative du comité en acceptant d'escorter 2 courses cyclistes.

Votre comité a créé à ce jour une commission de tourisme qui désormais se chargera d'établir le programme annuel des sorties et manifestations diverses. Par ailleurs, une équipe rallye est composée afin de porter nos couleurs à l'occasion de courses internationales: rallye de la police à Liège, rallyes du CMPN notamment.

Sur un autre plan, nous nous sommes efforcés de nouer de nombreux contacts ou de négocier quelques avantages pour nos membres ou pour les motocyclistes en général. C'est ainsi que nous sommes intervenus auprès de compagnies d'assurances, que nous soutenons le GACAPAM (Groupe d'Action Contre les Augmentations des Primes d'Assurances Moto), dans son action, que nous nous sommes rapprochés de la FMS en présentant ... ma candidature comme membre du comité de direction.

C'est aussi, de manière plus terre à terre, que nous nous sommes assurés d'avantages sur des accessoires et que nous nous sommes entourés de membres donateurs qui apportent un concours actif à notre club. Certains de ces membres, la maison Pastis et le comité ont également pourvu à l'octroi des prix pour notre rallye.

Comme vous le constatez, le comité est resté actif, sur la brèche et sur les dents pour servir les intérêts du club. Quant à l'avenir, divers projets vous seront développés au fil de l'ordre du jour.

Notre et votre préoccupation principale doit cependant rester essentiellement créative et non pas seulement récréative. Ce n'est pas sans amertume en effet que nous vous avons vu bouder les rendez-vous du mercredi et que malgré nos appels permanents, aucun de vous n'a apporté des suggestions ou des idées pour venir en aide au comité.

Notre vœu pour 1982 est que vous manifestiez davantage de participation active dans tous les domaines, y compris dans celui de la critique qui est nécessaire pour améliorer notre gestion.

Avant de passer au point no 3, le président propose la vente de moto-collant destinés à soutenir les coureurs de la FMS. C'est DELESSERT qui se chargera de les vendre parmi l'assemblée.

#### Rapport du trésorier:

Jean-Pierre FIUMELLI, dit l'oncle PICSOUS, prend la parole et nous dresse le bilan au 31 décembre 1981:

65 membres actifs, 9 donateurs et un membre décédé (Michel GLASSEY), soit 73 membres dont 41 à la FMS.

#### Actif:

Cotisations des membres	5217.--
Cotisations des membres donateurs	1452.--
Bénéfice sur pique-nique du 14.2.81	20.--
Dons pour courses cyclistes	210.--
Vente de porte-clés	260.--
Inscriptions souper du 13.1.82	680.--

Intérêts compte UBS	88.60
	<hr/>
	7927.60
	<hr/>

Passif:

Photocopies, papier à lettre, auto-collant, cartes de mem- bres, timbres caoutchouc, frais de bureau	1087.20
Cotisation d'entrée FMS	50.--
Cotisations membres FMS (41 x 21)	861.--
Inscription rallye FMS 1981	40.--
Décès Michel GLASSEY	402.--
Déficit du rallye du 16.8.81	318.45
Don et frais réunion GACAPAM	170.--
Impôt anticipé compte UBS	31.--
	<hr/>
	2959.65
Solde année 1982 (compte UBS)	4967,95
	<hr/>
	7927,60

Il faut cependant déduire les encaissements des repas pour la soirée annuelle du 13 janvier 1982, soit frs 680.--.

Ainsi, la fortune réelle de l'association est de 4967,95 - 680.--  
= 4287,95.

=====

Aversano remercie notre argentier et passe au point 4:

Rapport des vérificateurs de compte:

Fasche était en vacances et il a été remplacé par Besomi. Delessert prend la parole et, suite au rapport du 22 février crt, donne décharge au trésorier. Cette décharge est approuvée par l'assemblée.

Nomination de deux scrutateurs:

Egger et Riether ont été désignés volontaires...

Election de deux membres du comité, puis d'un vice-président:

Les candidats se présentent: Fäh - Fumat - Monnin - Mooser.  
42 bulletins sont délivrés, puis les scrutateurs passent à l'action. Après de douloureux calculs, ils rendent leur verdict: sur 42 bulletins délivrés, un seul est annulé (il comprenait 3 voix). Fäh arrive en tête avec 27 voix, suivi comme son ombre par Monnin avec 24 voix. Ces sympathiques concurrents sont donc élus au comité. Puis viennent Mooser avec 20 voix et Fumat avec 11 voix. Le président leur souhaite bonne chance pour les prochaines élections et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du comité.

Il convient de préciser que ces deux membres ont été élus pour remplacer Michel Glassey et Alain Maurer, ce dernier ayant démissionné du comité. Maurer nous avait expliqué que, jeune marié, il n'avait plus le temps de s'occuper du comité. (sic!). Le président devait ajouter que Maurer n'avait en fait assisté qu'à une seule réunion du comité...

Puis vint l'élection du vice-président. Aversano relève que Jean-Paul GYGLI, vice-président intérimaire, a bien rempli sa fonction et le propose donc pour une année supplémentaire. Aucune autre candidature n'étant proposée, Taquet est nommé par acclamation.

Election de deux vérificateurs des comptes:(point 7)

Vu la possible défaillance d'un vérificateur - cette année Pasche était en vacances lors du contrôle des comptes - il est décidé de nommer un suppléant. Pour l'exercice à venir, Besomi est élu comme suppléant alors que Delessert et Pasche sont réélus pour une année.

Votation fixation cotisation:(point 8)

El signore AVERSANO déclare qu'il s'agit plutôt d'approuver les cotisations qui ont été déjà payées ou qui auraient dues l'être avant le 31 janvier; il propose le statu quo, soit frs 70.- pour le club. A l'unanimité, cette somme est acceptée. Il convient de préciser que la cotisation FMS est passée de frs 21.- à 26.-.

Décharge de la gestion du comité:(point 9)

Notre président demande à l'assemblée qu'elle se prononce sur la gestion du comité. Il ajoute que ce dernier reste sensible à toutes critiques et ouvert à toutes suggestions. A l'unanimité, la décharge de la gestion est donnée au comité. Et l'on passe au point crucial, le 10:

Modification des statuts:

Aversano reprend la parole et nous dit qu'en cours d'année, le comité s'était aperçu que nos statuts présentaient quelques lacunes. Il convenait dès lors de les modifier. Le principal objet de ces modifications porte sur l'appellation des diverses catégories de membres et de leur critère d'admission. Les points suivants ont été discutés: introduction du membre donateur en remplacement du membre d'honneur selon définition des premiers statuts. En effet, un membre d'honneur est généralement un membre qui a apporté un concours efficace à l'association. Par contre, le membre donateur est une personne ne pouvant être admise comme membre actif selon nos statuts. A ce sujet, la définition du membre actif est assez délicate: en effet, faut-il inclure toutes les personnes faisant partie du département de Justice et Police et alors, si tel était le cas, nous devrions accepter les TPG par exemple! ou faut-il se limiter strictement aux gendarmes et inspecteurs de sûreté? Quand est-il des polices municipales? Si on prend Lausanne ou Zurich comme exemple, on constate que ces policiers font le même travail que nous. Après de nombreux débats, l'Assemblée décide que les critères d'admission doivent être larges et que toutes les personnes effectuant un travail de police pourraient être admises. Enfin, il convient de rappeler que le comité peut toujours refuser une admission, et ceci sans indication de motif, ce qui nous laisse une porte de sortie. Aversano propose également que les membres donateurs puissent assister aux assemblées générales, mais avec une voie consultative uniquement.

Après ces discussions préliminaires, Aversano nous donne lecture de chaque article modifié et demande à l'assemblée de se prononcer après chaque lecture:

(les termes changés sont soulignés)

### Article 9

L'Association comprend des membres actifs, d'honneur et donateurs. Seuls les membres actifs et d'honneur composent l'Assemblée générale. Les membres donateurs peuvent participer à l'Assemblée générale avec voie consultative uniquement.

Cet article est adopté à l'unanimité.

### Article 10

Peuvent faire partie de l'Association, les personnes majeures:

a) à titre de membre actif:

Les fonctionnaires du département de Justice et Police et des polices municipales, ayant fonction de police, ainsi que les membres du Pouvoir Judiciaire, d'un canton suisse, en fonction ou retraité.

Les conjoints ou conjointes des membres actifs peuvent également être admis (es) comme membre actifs, ceci dans la limite du quart des membres définis à l'alinéa précédant.

Cette proposition a fait l'objet de beaucoup de discussions comme l'on s'en doute. Certains ont exprimés leur crainte de voir leur "dragon" venir fouiner dans des affaires qui ne les regarderait pas. Le comité les a rassurés en précisant qu'il s'agit surtout de permettre au conjoint qui pratiquerait lui-même la moto, comme détenteur, de faire partie du club. Par contre, les autres conjoints, passagers par exemple, n'y auraient aucun intérêt puisqu'il leur faudrait payer deux cotisations pour obtenir en fait les mêmes avantages. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'une limite a été fixée au quart des membres. Pour les raisons énoncées ci-dessus, il paraît improbable que cette limite puisse léser quelqu'un.

b) à titre de membre d'honneur:

Les personnes qui apportent ou ont apporté un concours bénévole et particulièrement efficace aux activités de l'Association. Cette qualité leur sera conférée par l'Assemblée générale, sur proposition individuelle au comité, avant ladite assemblée.

c) à titre de membre donateur:

Tout tiers parrainé par deux membres actifs.

L'admission de tout sociétaire, membre actif ou donateur, est soumise à l'approbation du Comité qui pourra la refuser sans indication de motif.

Cet article a été accepté par 35 voix . Il y a eu 2 oppositions et 5 abstentions.

### Article 12

Si un membre actif quitte sa fonction pour un autre motif que sa retraite, il perd sa qualité de membre actif et sera considéré comme membre donateur s'il manifeste le désir de rester membre de l'Association. Si le conjoint est également membre actif, il perdra automatiquement cette qualité. Il en va de même en cas de divorce.

Cet article est adopté à l'unanimité.

Article 27 (2ème alinéa)

Il peut nommer (le comité) parmi les membres de l'Association, actifs, d'honneur ou donateurs, des commissions chargées de tâches spéciales; de même il peut confier à des tiers des mandats particuliers.

Article adopté à l'unanimité.

Article 28 (5ème alinéa)

Les décisions du Comité sont consignées dans un registre et signées par le secrétaire.

Selon les anciens statuts, le président devait également les signer. Cependant, pour des raisons pratiques, cette modification a été proposée. Elle est acceptée à l'unanimité.

Rapport avec la FMS et d'autres associations (point 11)

Le président passe la parole au vice-président, Jean-Paul GYGLI.

Taquet nous informe des bonnes relations que nous avons avec la FMS. Par ailleurs, le secrétaire de la FMS a contacté notre président pour l'inviter à se présenter aux élections du Conseil de Direction de la FMS. Après réflexion, Aversano a accepté, pensant que ce serait une bonne chose pour l'avenir du club.

Gygli nous informe également de ses contacts avec l'UMG, soit l'Union Motocycliste Genevoise. Il nous avoue qu'il s'est fait "piéger" lors de l'Assemblée générale ou notre club avait été invité. Il avait ainsi dû accepter la charge de vice-président... Mais Taquet n'a guère pu nous présenter cette union. En effet, il apparaît que d'importantes modifications sont en cours, tant dans les statuts, les buts, l'orientation et la constitution de cette union que dans les changements au comité. En l'état actuel des choses, il est difficile de se faire une opinion sur cette association. Certains membres se demandent si cela vaut la peine de s'inscrire à cette union. Finalement, aucune décision définitive ne peut être prise ce soir. Taquet propose que le comité rencontre le président de cette association. Aversano propose alors que le comité étudie sérieusement les avantages et inconvénients de faire partie de l'UMG, et qu'après avoir rencontré le président de l'UMG, une décision sera prise par le comité. Dès lors, Aversano demande à l'Assemblée de se prononcer, c'est-à-dire si elle fait entièrement confiance au comité pour prendre cette décision. On passe au vote, 36 voix sont pour, il y a 1 opposition et 5 abstentions. Aversano remercie GYGLI et assure à l'Assemblée que les intérêts du club seront bien défendus, puis il passe la parole au secrétaire pour le point 12.

Programme activités 1982

Le tourisme est sans aucun doute l'activité principale que souhaite exercer la majorité des membres d'un club motocycliste. Afin d'encourager la participation à ces manifestations et dans le but de faire mieux connaître notre club, nous avons décidé de mettre sur pied un challenge interne touristique. Voici en résumé son règlement: Le challenge est ouvert uniquement aux membres du club. Il devra être gagné 3 fois en cinq ans pour être définitivement acquis. Sinon, il sera remis en jeu chaque année. L'assemblée générale, donc celle d'aujourd'hui, compte pour le challenge.



Mis à part jurement les assemblées, le membre qui participerait à une manifestation avec une voiture n'obtiendrait que 50% des points prévus. Enfin, seule la participation à une manifestation est prise en compte. Si un membre ne peut pas venir, même pour des raisons professionnelles, il ne marquera aucun point. Mis à part le calendrier que je vais vous soumettre tout à l'heure, il y aura d'autres possibilités de marquer des points pour le challenge. Il s'agit de la participation au nom du club à des concentrations qui seront créditées de 50 pts et à des accompagnements de course cycliste, à raison de 50 pts par demi-journée. Puis Croset passe à la lecture du calendrier des sorties. Chacun apprend avec satisfaction qu'en étant présent à cette assemblée, on marque 50 pts. (le calendrier ne figure pas dans ce procès-verbal, vu qu'il a paru dans le premier CMP Journal).

Pour conclure, Croset rappelle, pour ceux qui sont encore à pied, les divers rabais que nous pouvons obtenir. Une voix s'élève pour protester, c'est Jean-Pierre LAUPER qui râle parce qu'on lui enlève la matière pour son exposé, le point 13:

#### Développement de l'Association

Lauper prend la parole et nous donne les différents avantages que nous pouvons obtenir, chez certains marchands de moto ou d'accèssoire. Il nous parle du GACAPAM, Groupement d'Action Contre les Augmentations des Primes d'Assurance Moto. Nous avons rencontré cette association à Rolle et nous avons échangé certaines idées. D'emblée nous avons vu que nous avions affaire à des gens raisonnables. Leur lutte actuelle se situe au niveau gouvernemental ou ils ont certains appuis. Cela fait plus de trois ans que le GACAPAM se bat, mais les résultats sont difficile à venir. Nous avons décidé de leur faire un don de frs 100.- et de leur envoyer une lettre de soutien, soutien que nous leur assurons tant qu'ils agiront dans la légalité. Croset propose alors quelques cartes de membres actifs ou passifs à frs 7.- au minimum (cotisation unique et à vie). C'est l'ami Delessert qui se chargera de les vendre; il n'en restera même pas une pour Delessert.

#### Présentation section course-rallye (point 14)

Aversano demande un peu d'attention - l'assemblée est presque finie - et passe de nouveau la parole à Croset qui se pose des questions sur la longueur du procès-verbal qu'il aura à établir.

L'origine de cette section remonte à l'année passée, pendant le mois de mars nous recevions une invitation émanant du Royal Motor Union de Liège, un auto-moto club de la police belge, pour participer au 26ème rallye international police-gendarmerie à Liège. Nous leur avons répondu que nos structures ne nous permettaient pas de participer à ce rallye, mais que nous espérons y être présents en 1982. Dès lors, nous nous sommes mis à l'étude de cette section. Nous avons notamment écrit à deux grandes marques de motos pour leur demander de nous soutenir et nous aider dans nos projets. Nous n'avons reçu aucune réponse. Nous avons donc décidé pour cette première année de participer avec nos motos personnelles et ce n'est que lorsque nous aurons fait nos preuves que nous relancerons divers sponsors. Au mois d'août, j'avais rédigé une note d'information dans laquelle je demandais qui serait intéressé par le sport motocycliste. Seuls 4 personnes ont répondu favorablement. Ils constitueront avec moi-même la première équipe officielle de notre club.

Il s'agit de Patrick Monbaron, qui l'année passée a fait un début de saison brillant. Malheureusement, alors qu'il se battait pour la deuxième place, il chutait sur le circuit de Dijon et se cassait le "scaphoïde". Il fut immobilisé plusieurs mois. Nous aurons en lui un excellent élément de notre équipe. Notre collègue bernois, Roland Munger est lui également très intéressé. Vous n'ignorez pas qu'il a couru le Paris-Dakar où, dans l'avant dernière étape il a joué d'une malchance incroyable: sa moto ayant pris feu. Alain Riether est lui aussi enthousiaste. Il a troqué sa BMW 100 RS contre une BMW 800 GS Enduro. Avec cette dernière, il partira le 10 mars prochain de Marseille pour accomplir le raid de La Croix du Sud. Ce raid comprendra 5000 km de désert dont 3000 de pistes, en Tunisie dans les massifs du Hoggar et du Tassili. Notre membre a consenti à de gros sacrifices pour réaliser son rêve, qui sera un excellent entraînement pour les rallyes. Enfin, Jean-Pierre Lauper est lui aussi intéressé; mais pour diverses raisons, il ne pourra pas participer au rallye de Liège.

Les rallyes consistent à parcourir 700 à 800 km en une journée, avec de nombreux tronçons à effectuer à une moyenne de 60 km/h. Mais que l'on ne se fasse pas d'illusion, il est dur de réaliser ces moyennes car les rallyes empruntent plutôt les chemins vicinaux que les autoroutes. Des épreuves spéciales telles que course de côte ou circuit peuvent être incluses dans le parcours.

Le premier rallye que nous effectuerons sera celui de Liège, les 22 et 23 mai. Puis nous tenterons de faire le rallye régularité inter de Marseille, du 10 au 13 juin, rallye organisé par le Club Motocycliste de la Police Nationale, section Marseille. Le même club organisera un deuxième rallye où nous serons directement concernés. Il s'agit de la régularité internationale de Nice, du 29 septembre au 3 octobre. Par l'intermédiaire de la FMS, le CMPN nous a demandé d'organiser le départ d'une étape de liaison. D'autres clubs ont été contactés, à Liège, Madrid, Munich et Rome. Il est évident que nous avons répondu favorablement à leur requête. Enfin, nous espérons clore la saison avec le tour de France motocycliste qui devrait se dérouler pendant une semaine du mois d'octobre.

Pour terminer, vous n'ignorez pas que la compétition coûte cher. Pour une saison du challenge YAMAHA (coupe de promotion), il faut compter sur un budget de 10'000 frs; même somme pour un Paris-Dakar, mais sans la moto. Nos licences Inter nous coûtent frs 300.--. Une proposition a été faite au comité pour qu'elles soient payées par le club à raison de 50%, 75% et 100% pour respectivement 1, 2 et 3 rallyes accomplis. Ces licences sont à mettre en parallèle avec les finances d'inscription que paye le club pour les rallyes touristiques FMS et FMI. Le comité a été d'accord de payer ces licences de la façon que je viens de vous expliquer, mais néanmoins, vu l'importance de cette somme, je vous demanderai s'il y a des oppositions dans la salle.

Si tel n'est pas le cas, je tiens à vous remercier de votre soutien et je puis vous assurer que nous ferons le maximum pour représenter dignement notre club dans ces compétitions internationales. De plus, par ce biais, nous contribuerons à mieux nous faire connaître à l'étranger ou nous pourrions lier de nouvelles relations avec nos collègues des pays voisins. Je vous remercie de votre attention.

Divers (point 15)

Le Président reprend la parole et propose que l'Assemblée Générale se fasse à la fin de l'année, ce qui permettrait notamment de fixer les cotisations pour l'année suivante. Mais la plupart pense qu'il est préférable de la faire en début d'année, vu la surcharge d'assemblées et de soupers ayant lieu justement en fin d'année. Après votation, il est décidé de rester au statu quo, soit en début d'année. Aversano propose alors que l'on décide du montant de la cotisation pour 1983. A l'unanimité, la cotisation est maintenue à frs 70.-.

Aversano propose que feu Michel GLASSEY soit nommé comme membre d'honneur, selon nos nouveaux statuts. Il va sans dire que toute l'Assemblée a accepté cette proposition; ainsi Michel est le premier membre d'honneur du club.

Un membre propose que les propositions individuelles devraient parvenir au comité au plus tard dix jours avant l'Assemblée Générale. Ce serait en effet pratique pour le comité, afin d'étudier ces propositions, néanmoins, il est décidé de ne pas imposer de délais, vu que des idées pourraient venir au dernier moment.

Aversano demande s'il y a d'autres propositions et comme ce n'est pas le cas, il déclare l'assemblée levée, il est ... tard.

\*\*\*\*\*

BILLET DU PRESIDENT (SUITE DE LA PAGE 2)

Toute médaille a un revers (La Palisse ...) et le président s'aperçoit que l'accroissement des membres du club l'empêche de toujours reconnaître ceux-ci lorsqu'il les rencontre. Que les offensés acceptent ses excuses et le forcent à réparer l'outrage en se faisant offrir le verre de l'amitié.

Salvatore Aversano

\*\*\*\*\*

EDITORIAL

Et voici le deuxième journal. On pourra notamment remarquer que, depuis que notre président est entré dans les ordres, son billet s'est considérablement agrandi. Dans ce bulletin, vous trouverez le procès-verbal de l'assemblée générale, des informations sur les prochaines sorties, le récit des premières sorties - merci aux deux Jean-Pierre pour leur collaboration - les modifications provisoires du calendrier des sorties. En effet, dès le début de ce mois, Monnin s'occupe de la commission de tourisme. Comme l'an passé, il pourra compter sur l'active collaboration de MOOSER et FLURY. Pour diverses raisons, la sortie de Pâques avait été annulée et, par conséquent, celle de Payerne n'a pas pu être diffusée à chaque membre (ces sorties devaient figurer ensemble sur la même information). Cependant, cinq membres y participèrent. Du fait que la sortie était prévue dans le calendrier du premier journal, elle sera prise...

...en compte pour le challenge (il est à rappeler que si un membre ne reçoit pas une information au sujet d'une sortie prévue, il peut toujours téléphoner au (022) 27.52.41 et demander Fiumelli, Gygli ou Croset, ou au 27.52.50 pour Monnin).

Enfin, il est décevant de constater le manque d'intérêts porté par nos membres à la réunion du mercredi soir. Pour mémoire, le café des Vignettes est situé à la rue de Carouge, en face de la place des Augustins. Avec la belle saison qui commence, il est envisagé de partir des Vignettes entre 2015 et 2030 et d'aller se promener en campagne. Avis aux amateurs et à ... mercredi prochain.

Michel Croset

### RALLYE FIM A MONTHEY, LE 22 MAI 1982

En principe, un rallye FIM est réservé exclusivement aux motocyclistes étrangers au pays organisateur. Toutefois, les motards suisses peuvent participer hors classement. Un accueil est prévu à leur intention le samedi dès 1400. Ce sera l'occasion de fraterniser avec des motards étrangers. En effet, il est attendu près de 2000 participants en provenance de 20 nations. Pour mémoire, le rendez-vous est fixé à 0730 à la station AGIP de la route suisse (sortie de Genève, avant le Vengeron). Un deuxième rendez-vous est fixé à 0930 devant la fromagerie de GRUYERE. Suite du voyage par le col des Mosses. Pas d'inscription. Responsables: MOOSER et MONNIN.

### SORTIE FAMILIALE DANS LE JORAT, LE SAMEDI 29 MAI 1982

Elle aura lieu à PERLENS/VD, au refuge de la Détente. Au menu, une spécialité du coin à s'en lècher les babines à sa seule évocation. Le prix est fixé à frs 20.-, y compris 1/4 l de vin et boissons sans alcool. Pour les enfants, gratuit jusqu'à 15 ans. Dans l'après-midi, possibilité de visiter le zoo de Servion situé à 2 km à peine. Responsable: FAH. Inscription jusqu'au 20 mai à la brigade motorisée.

### SORTIE DU SAMEDI 12 JUIN A NEGEVE

Le rendez-vous est fixé à 0830 à la brasserie FELDCHLOSSEN, route des Jeunes à Genève. Itinéraire: GENEVE - BONNEVILLE - LA CLUSAZ - COL DES ARAVIS - NEGEVE (prononcer Meuh Gèèèève) où nous nous arrêterons pour le pique-nique que chacun aura eu bon soin de prendre avec soi. Cependant, un grill sera à disposition pour côtelettes ou saucisses. Pour le retour, deux trajets sont envisagés: pour les 125 cm<sup>3</sup> ST-GERVAIS - SALLANCHES - CLUSES - TAININGES - MORZINE - THONON, pour les plus grosses ST-GERVAIS - CHAMONIX - COL DES MONTETS - COL DE LA FORCLAZ - MARTIGNY - MONTREUX - LAUSANNE. Ne pas oublier de prendre une carte d'identité pour la frontière. Responsable: LAUPER. (022) 98.59.05. Pas d'inscription.

P.S. Il était prévu de se rendre à un trial à Fully/VS, mais "ils" l'ont déjà organisé, sans nous demander notre avis...

### INVITATION DU MOTO-CLUB BAVAROIS POUR SORTIE EN BAVIERE DU 17 AU 20.6

Du jeudi 17 au dimanche 20 juin, le Club Motocycliste Bavarois organise une rencontre en Bavière. Programme: jeudi 17: arrivée, dans la soirée, puis rencontre amicale. Vendredi 18: rétablissement et repos, après-midi promenade à moto dans les montagnes. Samedi 19:

1030 petit circuit de 200 km env. à travers la haute Bavière et Autriche voisine. A 1700 rendez-vous à l'alpage Obere Firstalm et à 1800 messe dite par le curé (non ce n'est pas Aversano) du club bavarois puis soirée dansante. Dimanche: retour dans les foyers.

Frais: 14.- DM pour dortoir et petit déjeuner. Péage route 5.- DM. Pas de frais d'inscription ni souvenir. Possibilités de grillades et restauration à l'alpage à des prix abordables.

Depuis Genève, environ 700 kms. Itinéraire (si cols ouverts) par Martigny - Brigue - Furka - Oberalp - Coire - Vaduz - Feldkirch - Innsbruck - direction autoroute Munich-Salzburg - direction Munich 15 km puis sortie WEYARN, MIESBSCH - SCHLIERSEE - NEUHAUS jusqu'au SPITZINGSEE, prendre à droite. A SPITZINGSATTEL vous serez reçu.

Renseignements: FÄH au (022) 27.51.95 ou au collègue Ulrich SCHULZ Frühlingstrasse 28 - D 8150 HOLZKIRCHEN (tél. poste: 08024/853).

Contrairement aux dernières sorties, celle-ci ne comptera pas pour le challenge.

### RALLYE DIT "DU SALON" (par Jean-Pierre FIUMELLI)

Le samedi 6 mars, dans l'après-midi, nous avons répondu à l'invitation du Moto Sporting Club de Genève. En compagnie d'autres motards des clubs de notre canton, cinq de nos membres étaient au rendez-vous à Veyrier. René et Patricia RINDLISBACHER, Silvia NIGL, moi-même et Jean-Paul TAQUET, qui fonctionnait comme contrôleur, étaient serrés l'un contre l'autre sous une belle bise noire. Après les présentations, l'équipe franchissait la frontière et une vingtaine de motos ainsi que quelques voitures s'élançaient sur les routes françaises. Les premières courbes de la saison ont été négociées derrière le Salève et nous ont menés à Cruseilles pour la pause café. Par Perly, nous avons rejoint la salle communale d'Onex où avait lieu une exposition de motos. Chaque participant du rallye a reçu un billet gratuit pour le bal des Gamblers organisé le soir dans la même salle, mais sans les motos. Dans la soirée, plusieurs de nos membres étaient noyés dans une masse de blousons de cuir, secoués par les rythmes du disco. Cette belle journée, débutée dans le froid, nous l'avons terminée en transpiration et bien content.

Amusante anedocte: Silvia NIGL était persuadée que depuis Veyrier on se rendrait directement au Salon. Raison pour laquelle, elle n'était pas trop chaudement vêtue. Elle a eu tellement froid qu'elle a encore des frissons aujourd'hui.

### ESCORTE DE LA COURSE CYCLISTE "GP DE GENEVE" (par J-Pierre LAUPER)

Samedi 17 avril, 0900 du matin, même le soleil était au rendez-vous. 18 motards et motardes du club étaient à disposition de l'organisateur de la course: départ au stade de Frontenex direction St-Cergues, retour par Croix-de-Rozon pour aboutir à Meinier, soit environ 170 km.

Armés de petits drapeaux rouges, notre "travail" consistait à boucler les carrefours importants ou à signaler la présence d'une manifestation aux automobilistes dans les endroits dangereux, afin que les coureurs puissent passer sans s'arrêter et en sécurité.

Le hic ou le jeu consiste à rattraper les cyclistes pour être à nouveau devant. Doubler le peloton n'est pas une sinécure et il vaut mieux trouver un raccourci. Les coureurs déboitent dans tous les sens,

vous touchent, vous poussent; il ne faut pas avoir froid aux yeux. Cette journée nous a montré combien le mérite de ces sportifs est grand, le courage qu'il faut avoir. Il y avait de telles montées que même les motos peinaient, les descentes n'étaient pas tristes non plus.

Pour conclure, il faut mettre fin à une légende sur les BMW soi-disant increvables, n'est-ce-pas M. RIETHER... qui a éclaté son pneu arrière à quelques kilomètres de l'arrivée. Malchance quant tu nous tiens! La bonne humeur et la camaraderie ont émaillé cette journée, le plaisir de rouler était total. A quand la prochaine?

#### CALENDRIER TOURISTIQUE - MODIFICATIONS

- 7) le trial ayant déjà eu lieu, une sortie pique-nique est organisée en France par LAUPER, ceci le SAMEDI 12 juin. Voir page 12.
- 11) le rallye se fera dans le canton de Berne. Pour la suite, patience.
- 13) sortie 2 jours Val-de-Travers probablement avancée aux 25 et 26 septembre.

#### COTISATIONS:

Les cotisations de quelques membres n'ont pas encore été payées, alors que le délai était fixé au 31 janvier... Un rappel sera renvoyé. Les noms de ces irréductibles retardataires paraîtront dans le prochain journal (sauf pour les nouveaux membres, évidemment).

#### CORRESPONDANCE:

Nous avons reçu des prospectus de l'agence de voyage Tourisme Pour Tous à 1003 LAUSANNE (021) 20.20.51 pour des voyages en avion ou autocar pour se rendre aux Grands-Prix. Soit: Espagne - 23 mai, Italie - 30 mai, Hollande - 26 juin, Yougoslavie - 18 juillet, Angleterre - 1er août, Allemagne - 26 septembre. Les prix varient de 210.- à 780.- et comprennent le voyage, l'hôtel, l'entrée au circuit et un blouson Elf Racing Team.

#### NOUVEAUX MEMBRES:

Nous avons enregistré 8 nouvelles admissions depuis le dernier journal. Il s'agit d'Elisabeth WIDMER, gend. GE, GEORGE Didier, gend. GE, DUBOIS Gérard, pol. front. GE, KUENZI Jean-Claude, pol. front. GE, LUTHY Christian, Sûreté GE, DROZ Serge, GRUNDER Patrick et BURNAND Dominique, tous gend. GE. Bienvenue à cette motarde et à tous ces motards.

#### PROCHAIN NUMERO:

Parution probable juillet 1982.

Délai d'envois (ne le faites pas tous en même temps): 15 juin.  
Merci pour les futurs collaborateurs.

#### RALLYE FMS AU TESSIN, LES 3 ET 4 JUILLET

Un congé société sera demandé (il ne sera pas forcément accepté). Afin de donner la liste nominative des participants, prière de s'inscrire jusqu'au 30 JUIN à la brigade motorisée (022) 27.52.41 (demander FIUMELLI) ou envoyer un mot. (pour mémoire: Hôtel de Police Bd Carl-Vogt 19 - 1211 GENEVE 8).